

SYNDICAT DE GESTION DES EAUX DU BRIVADOIS

Procès-verbal de la réunion du Comité syndical du 20 mai 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le 20 mai à treize heures trente, le Comité syndical du Syndicat de Gestion des Eaux du Brivadois, dûment convoqué le 7 mai 2026, réuni Salle polyvalente – Vézézoux (43390), sous la présidence de Monsieur Maurice ROCHE, doyen d'âge puis de Didier ROBERT.

Étaient présents :

Madame Catherine MONTEILLARD et Messieurs Christophe BRUGEROLLE, Nicolas BREUIL, Jean-Marc CUBIZOLLES, Denis GAILLARD et Jean-Paul TOUCHEBOEUF délégués de la commission géographique de l'ARMANDON (6/6)

Mesdames Nathalie AVININ, Josiane COSTE, Stéphanie BEURRIER et Messieurs Robert BAISSAC, Dominique CHABRILLAT, Emmanuel CORREIA, Jean-Luc DESCHAUD, Jacques FILIOL, Henri GAY, Eddie GUINET, Didier ROBERT, Benjamin SABATIER, Michel TARDY, Jacques THERME délégué(e)s de la commission géographique du CEZALLIER (14/17)

Messieurs Christian CHAZELET, Guy CHICOUTEL, Michel CLEMENSAT, Guy FOURNIER, Pierre-Jean GALLET, Noël ITIER, Rémi ROCHE et Laurent SAGNOL délégués de la commission géographique de COUTEUGES (8/8)

Mesdames Marie-Claire GAUDRIAULT, Thérèse SABATIER et Messieurs Christian CHADUC, Christian PASSEMARD délégué(e)s de la commission géographique du DOULON (4/4)

Messieurs Bernard BEAUDON, Alain MATHIEU et Thierry ROZIERE délégués de la commission géographique de FONTANNES (3/3)

Madame Jessica COUDERT et Monsieur Joseph VISSAC, délégué(e)s de la commission géographique des COMMUNES ISOLEES (2/2)

Messieurs Maurice ROCHE et Jean-Luc VACHELARD délégués de la commission géographique de BRIOUDE (2/5)

Était représenté(e)s:

Monsieur Jean-François LANDES délégué de la commission géographique du CEZALLIER par Monsieur Didier ROBERT délégué de la commission géographique du CEZALLIER,

Madame Aline BONNET déléguée de la commission géographique de BRIOUDE par Monsieur Jean-Luc VACHELARD délégué de la commission géographique de BRIOUDE,

Madame Juliette TILLIARD BLONDEL déléguée de la commission géographique de BRIOUDE par Monsieur Maurice ROCHE délégué de la commission géographique de BRIOUDE.

Étaient excusés :

Monsieur David CHANTEMESSE délégué de la commission géographique de l'ARMANDON,
Monsieur Mathieu CHAUCHAT délégué de la commission géographique du CEZALLIER,
Monsieur Gérard LOUIS délégué de la commission géographique du CEZALLIER.

Madame Jessica COUDERT a été nommée secrétaire.

Nombre de délégués en exercice : 45

Nombre de présents : 39

Nombre de représenté : 3

Nombre de votants : 42

Les commissions géographiques sont convoqués à 13 h 30. Conformément au statut, il est procédé à l'élection des délégués qui remonteront à la grande gouvernance du syndicat.

Le président sortant, Monsieur Didier ROBERT ouvre la séance en faisant l'appel. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte en demandant au doyen d'âge de lui succéder.

Monsieur Maurice ROCHE, doyen d'âge, prend place et procède à la désignation d'un secrétaire de séance.

Monsieur Maurice ROCHE procède également à la désignation de deux assesseurs.

Madame Jessica COUDERT est nommée secrétaire de séance, Madame Nathalie AVININ et Monsieur Benjamin SABATIER sont nommés assesseurs.

Délibération n°2026.04.01 - Election du Président

Le Président de séance, Maurice ROCHE fait appel à candidatures pour la fonction de Président.

Monsieur Didier ROBERT se déclare candidat en présentant ses motivations.

Un premier tour de scrutin est organisé et aboutit à 38 suffrages exprimés, 2 bulletins blancs et 2 bulletins nuls.

Monsieur Jean-Luc VACHELARD obtient 1 voix et Monsieur Didier ROBERT 37 voix, soit la majorité absolue : Monsieur Didier ROBERT est donc élu Président.

Monsieur Didier ROBERT remercie l'assemblée et reprend sa place dans la conduite de la séance.

Délibération n°2026.04.02 - Détermination des nombres de Vice-présidents et des autres membres du Bureau

Monsieur le Président propose de fixer à 5 le nombre de Vice-présidents et à 13 le nombre des autres membres du Bureau.

Il souhaite que chaque vice-présidence soit dotée d'une thématique de travail représentative des compétences du syndicat : Assainissement, Exploitation Eau Potable, Investissement Eau Potable, Finances – Budget – Marchés publics, Organisation – R.H – Communication – Innovation.

Le Comité syndical,

Après en avoir délibéré,

Fixe :

- à 4 le nombre de Vice-présidents,
- à 13 le nombre des autres membres du Bureau.

VOTE :

Pour : 42

Contre : 0

Abstention : 0

Monsieur VACHELARD quitte la séance pour raisons de santé.

Nombre de votants : 40 – Nombre de représentés : 2

Chacun des candidats présente ses motivations à l'élection.

Délibération n°2026.04.03 - Election du 1er Vice-président

Monsieur le Président fait appel à candidatures pour la fonction de 1^{er} Vice-président.

Se déclare candidat Monsieur Maurice ROCHE.

Un premier tour de scrutin est organisé et aboutit à 36 suffrages exprimés, 3 bulletins blancs et 1 bulletin nul.

Monsieur Maurice ROCHE obtient 36 voix, soit la majorité absolue : Monsieur Maurice ROCHE est donc élu 1^{er} Vice-président.

Délibération n°2026.04.04 - Election du 2^{ème} Vice-président

Monsieur le Président fait appel à candidatures pour la fonction de 2^{ème} Vice-président.

Se déclare candidat Monsieur Eddie GUINET.

Un premier tour de scrutin est organisé et aboutit à 37 suffrages exprimés, 2 bulletins blancs et 1 bulletin nul.

Monsieur Henry GAY obtient 1 voix et Monsieur Eddie GUINET 36 voix, soit la majorité absolue : Monsieur Eddie GUINET est donc élu 2^{ème} Vice-président.

Délibération n°2026.04.05 - Election du 3^{ème} Vice-président

Monsieur le Président fait appel à candidatures pour la fonction de 3^{ème} Vice-président.

Se déclare candidat Monsieur Christian PASSEMARD.

Un premier tour de scrutin est organisé et aboutit à 39 bulletins exprimés et 1 bulletin blanc.

Madame Josiane COSTE 1 voix Monsieur Christian PASSEMARD 38 voix, soit la majorité absolue : Monsieur Christian PASSEMARD est donc élu 3^{ème} Vice-président.

Délibération n°2026.04.06 - Election du 4^{ème} Vice-président

Monsieur le Président fait appel à candidatures pour la fonction de 4^{ème} Vice-président.

Se déclare candidat Madame Jessica COUDERT.

Un premier tour de scrutin est organisé et aboutit à 39 suffrages exprimés et 1 bulletin nul.

Monsieur Henry GAY obtient 1 voix et Madame Jessica COUDERT 38 voix, soit la majorité absolue : Madame Jessica COUDERT est donc élue 4^{ème} Vice-président.

Délibération n°2065.04.07 - Election du 5^{ème} Vice-président

Monsieur le Président fait appel à candidatures pour la fonction de 5^{ème} Vice-président.

Se déclare candidat Madame Nathalie AVININ.

Un premier tour de scrutin est organisé et aboutit à 36 suffrages exprimés et 4 bulletins blancs.

Madame Nathalie AVININ obtient 36 voix, soit la majorité absolue : Madame Nathalie AVININ est donc élue 5^{ème} Vice-président.

Délibération n°2026.04.08 - Election des autres membres du bureau

Monsieur le Président fait appel à candidatures pour les fonctions de 13 autres membres du Bureau.

Se déclarent candidats Madame Aline BONNET et Messieurs Bernard BEAUDON, Christophe BRUGEROLLE, Christian CHADUC, Mathieu CHAUCHAT, Christian CHAZELLET, Jacques FILIOL, Guy FOURNIER, Denis GAILLARD, Alain MATHIEU, Laurent SAGNOL, Jacques THERME et Joseph VISSAC.

Un premier tour de scrutin uninominal à bulletin secret est organisé pour chacun des candidats.

A l'issue de ce premier tour de scrutin, les candidats obtiennent :

Madame Aline BONNET : 40 voix
Monsieur Bernard BEAUDON : 40 voix
Monsieur Christophe BRUGEROLLE : 40 voix
Monsieur Christian CHADUC : 40 voix
Monsieur Mathieu CHAUCHAT : 40 voix
Monsieur Christian CHAZELLET : 40 voix
Monsieur Jacques FILIOL : 40 voix
Monsieur Guy FOURNIER : 40 voix
Monsieur Denis GAILLARD : 40 voix
Monsieur Alain MATHIEU : 40 voix
Monsieur Laurent SAGNOL : 40 voix
Monsieur Jacques THERME : 40 voix
Monsieur Joseph VISSAC : 40 voix

Madame Aline BONNET et Messieurs Bernard BEAUDON, Christophe BRUGEROLLE, Christian CHADUC, Mathieu CHAUCHAT, Christian CHAZELLET, Jacques FILIOL, Guy FOURNIER, Denis GAILLARD, Alain MATHIEU, Laurent SAGNOL, Jacques THERME et Joseph VISSAC sont donc élus autres membres du Bureau.

A l'issue de l'élection, le président procède à la lecture de la Charte de l' élu local ainsi qu'à la présentation du PV du 26 février 2026. Ce dernier ne fait l'objet d'aucunes remarques.

Délibération n°2026.04.09 - Délégation au président d'attributions du Comité syndical

Le Comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5211-10 et L5711-1,

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré,

DECIDE de déléguer au Président les attributions suivantes :

1° procéder à la réalisation de tous emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change, de réaliser les lignes de trésorerie et de passer à cet effet les actes nécessaires ;

2° prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants ;

3° intenter au nom du Syndicat les actions en justice ou défendre le Syndicat dans les actions intentées contre lui et de transiger avec les tiers ;

4° passer les contrats d'assurance ainsi qu'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

5° demander à tout organisme l'attribution de subventions ou aides financières ;

6° de réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le comité syndical ;

7° acquérir tout terrain utile à l'exploitation des services ;

8° procéder à toute demande d'autorisation d'urbanisme au nom du Syndicat.

9° recruter temporairement des agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité,

10° accueillir tout stagiaire par voie de convention pouvant comprendre le versement d'une gratification.

VOTE : **Pour : 40**
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibération n°2026.04.10 - Indemnités de fonction

Le Comité syndical,

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré,

FIXE comme suit les taux à appliquer à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique pour le versement des indemnités de fonctions du Président et des vices présidents,

Indemnités mensuelles brutes perçues par les élus du SGEB

		Pourcentage / IM 835	Indemnités mensuelles
		3156.48 €	
Président	ROBERT Didier	25,59%	1 051,88 €
1er Vice-Président	ROCHE Maurice	10,24%	420,92 €
2e Vice-Président	Eddie GUINET	10,24%	420,92 €
3e Vice-Président	Christian PASSEMARD	10,24%	420,92 €
4e Vice-Président	Jessica COUDERT	10,24%	420,92 €
5e Vice-Président	Nathalie AVININ	10,24%	420,92 €

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré, le comité syndical

APPROUVE le tableau des indemnités mensuelles brutes perçues par le Président et les vices président, et

AUTORISE le président à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

VOTE : **Pour : 40**
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibération n°2026.04.11 – Election du délégué ELU à ING 43

Vu l'article L 5511-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui dispose que « Le Département, des communes et des établissements publics intercommunaux peuvent créer entre eux un établissement public dénommé agence technique. Cette agence est chargée d'apporter, aux collectivités territoriales et aux établissements publics qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier »,

Vu la délibération n° CD210322/31 du Conseil départemental de la Haute-Loire du 21 mars 2022 portant création d'un établissement public administratif d'ingénierie territoriale, dénommé l'Agence d'Ingénierie des territoires de Haute-Loire,

Considérant l'intérêt pour le syndicat mixte de bénéficier d'un service doté d'une ingénierie technique, juridique et financière qui lui permettra de mener à bien techniquement et juridiquement les projets qu'elle souhaite engager dans les domaines précités.

Après en avoir délibéré et sur proposition du président, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Désigne Mr Laurent SAGNOL pour représenter le syndicat mixte à l'A.G. de l'Agence ;

VOTE : **Pour : 40**
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibération n°2026.04.12 – Election du délégué ELU au CNAS

Après en avoir délibéré, le comité syndical **ELIT**, à l'unanimité des membres présents et représentés, Madame Nathalie AVININ, déléguée élue au CNAS.

Madame Delphine RATEAU est désignée comme correspondante titulaire CNAS pour les agents.

VOTE : **Pour : 40**
 Contre : 0
 Abstention : 0

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie l'ensemble des élus présents ainsi que le personnel du syndicat. Il indique qu'un prochain comité syndical sera organisé d'ici fin juin pour la présentation du C.A. et du compte de gestion.

Au préalable, des dates de réunions de l'exécutif seront communiquées.

Levée de séance à 18h00

**Le Président,
Didier ROBERT**

**La secrétaire,
Jessica COUDERT**